

Conseil d'école de la maternelle de Gondreville du 10/11/2023

Présents :

- Mmes Lallemand (directrice), Capitaine, Desmonts, Houdart, Thirion (enseignantes),
- Mmes Morèle, Gérard, Garde, Mr Parmentier (parents élus)
- Mr Arnould (maire de Gondreville), Mme Fritsch-Chartreux (adjointe chargée des affaires scolaires, mairie de Gondreville)

Excusées :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Osswald (enseignante), Mme Mounier, (parents élus)

1. Liste des représentants de parents

- Audrey MORELE (titulaire)
- Julie Gérard (T)
- Elodie Mounier (T)
- Laura Garde (suppléante)
- Yannick Parmentier (S)

Elus avec 50,67 % de votants

2. Rentrée, organisation des classes, personnel communal

Effectifs à la rentrée 2023 : 20 PS, 33 MS, 30 GS= 83 élèves.

- . Mme Capitaine : 20 PS
- . Mme Lallemand : 21MS
- . Mme Desmonts : 12 MS+9GS
- . Mme Thirion : 21 GS

Prévisions pour la rentrée prochaine : 16 PS naissances domiciliées en 2021 sur le secteur de l'école.

Prévisions pour 2023-2024 : 16 PS, 20 MS, 33 GS=69 élèves (17,5 élèves par classe en moyenne)

Organisation interne à l'école :

. 3 ATSEM : Nadine Santagada, Sandrine Unterstock et Marine Carlot depuis la rentrée de septembre (journée). Leur emploi du temps a été fait avec leur accord : le même emploi du temps est appliqué toute l'année (pas de changement de classe chaque trimestre). Nadine est avec les classes de Mme Desmonts et Thirion le matin, et avec la classe de Mme Capitaine l'après-midi. Sandrine est avec la classe de Mme Capitaine le matin et l'après-midi (ne revient de la cantine qu'à 14h15 environ) dans les classes de Mmes Desmonts et Thirion. Marine est dans la classe de Mme Lallemand quasiment toute la journée (sauf 30 minutes le matin pour ateliers Mme Thirion le matin)

. Une AESH (Catherine Burtin) à temps complet pour un enfant en situation de handicap.

. Organisation des après-midis : un décloisonnement est mis en place en grande section tous les après-midis. Les grandes sections sont réparties entre les 4 enseignantes de 14h15 à 14h45 pour un travail en petits groupes (phonologie, écriture, arts visuels, jeux de société, etc...)

. Aide Pédagogique Complémentaire (APC)

Les enfants concernés sont pris en charge par Mmes Desmonts et Capitaine. Cette aide ne concerne pas tous les élèves et les parents doivent donner leur accord par écrit. Cette aide vise à stimuler leurs apprentissages de façon ponctuelle ou dans le cadre du projet d'école.

En général les séances sont proposées de 16h30 à 17h15.

3. Règlement intérieur

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité. Il sera transmis à l'ensemble des parents par mail.

Il n'y a pas de changement.

Nous rappelons que les écharpes et les ceintures sont interdites à l'école.

4. Evaluation d'école

Cette année, les écoles de Gondreville seront évaluées.

La finalité de l'évaluation est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages, de leur suivi, de la réussite éducative et de la vie dans l'école.

Dans un premier temps une auto-évaluation est mise en place, et concerne tous les acteurs de l'école. Un questionnaire sera transmis aux parents et aux enseignants et concernera l'école dans sa globalité. Ensuite, une visite d'école réalisée par une équipe d'évaluateurs externes est organisée. Enfin un rapport d'évaluation est rédigé.

Il s'agit donc de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école,
- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

La rédaction du projet d'école est en conséquence l'un des premiers buts de l'évaluation : celle-ci fournit à l'école tous les éléments dont elle a besoin pour la rédaction de son projet d'école.

5. Coopérative scolaire et budget mairie, travaux mairie

Une participation de 20 euros pour l'année a été demandée aux parents. Elle sert à financer : l'assurance établissement et l'adhésion à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) environ 3,70 euros ; goûters « exceptionnels » (galette des rois, dégustation de fruits, « semaine du goût»...) ; ateliers de cuisine (anniversaires), petit matériel, cadeau de Saint-Nicolas.

Solde du compte au 31/08/22 : 977,13 euros. Il manque la participation de l'APEG aux sorties de l'année scolaire dernière (Citéa et ferme pédagogique de Saizerais) : 346 euros.

Pour information 57 enfants sur 83 ont réglé cette participation financière.

Une nouvelle circulaire est parue en septembre 2023, avec plusieurs modifications :

- Les sorties obligatoires prennent en compte les sorties qui comprennent la pause méridienne (avant les sorties qui « dépassaient » du temps scolaire officiel étaient considérées comme facultatives).
- Les sorties scolaires obligatoires sont gratuites pour les familles. Dans le cadre de sorties facultatives une contribution financière peut éventuellement être demandées aux familles.

Par exemple, il n'est plus possible de demander une participation financière aux familles pour aller au Citéa en matinée, et la coopérative scolaire seule ou l'Apeg seule ne peut pas tout financer. Une demande de participation à la mairie sera demandée pour l'année civile 2024 et une relance au niveau des familles qui n'ont pas payé la coopérative scolaire sera faite.

. Chauffage : la mairie a fait parvenir un courrier à l'école mentionnant que dans le contexte actuel, le chauffage de l'école serait programmé de telle sorte que la température soit réglée à 20°C maximum.

. Travaux : aucun travaux pendant les grandes vacances et les vacances de la Toussaint.

Budgets en attente (investissements à redemander pour 2024) : écran interactif tactile pour la classe 1, peinture des murs pour la classe 3, cloison fixe dans la classe 1 entre la classe et le dortoir.

. Mr Arnould et Mme Fritsch demandent que les enfants n'utilisent plus l'escalier donnant du côté du petit portail (cet escalier n'est pas un accès).

6. Sorties et projets à venir

. Bibliothèque : Emeline Morel, la bibliothécaire, intervient une fois par mois environ soit à l'école soit à la bibliothèque. Elle est déjà venue le jeudi 12 octobre et le 9 novembre.

9h00 : classe de Christelle Capitaine

9h30 : classe de Bénédicte Lallemand

10h : classe de Morgane Desmonts (qui se rend à la bibliothèque, accompagnée de 2 parents)

14h : classe de Jeanne Thirion (qui se rend à la bibliothèque, accompagnée de 2 parents)

. Journée des couleurs tout au long de l'année :

Un jour par mois, les enfants sont invités à venir à l'école vêtus d'une seule couleur, ou tout au moins un vêtement.

Pour créer un « musée éphémère », les élèves peuvent aussi apporter un objet, un fruit, un légume, un petit jouet...

Les objectifs :

. *Reconnaître les couleurs* chez les Petits.

. *Développer le vocabulaire* : clair, foncé, camaïeu... pour tous les niveaux.

. *Avoir des activités en lien avec la couleur* : un gâteau crème de marrons et chocolat par exemple pour la journée du marron.

. *Créer une cohésion entre les classes*

. Dans le cadre de la semaine du goût, Chacune des classes a sollicité la participation des parents pour une matinée du goût au cours de la semaine du 16 au 20 octobre.

. L'Association de Parents d'Elèves de Gondreville APEG a offert aux enfants entrant en petite section des étiquettes à leur nom. Un grand merci aux parents s'impliquant dans l'association.

. Visite de Saint-Nicolas : vendredi 8 décembre en deuxième partie de matinée. Les classes seront regroupées dans la salle de jeux : chant(s), puis distribution d'un chocolat à chaque enfant. Les cadeaux apportés par Saint-Nicolas seront ouverts dans chaque classe. L'APEG s'occupe du costume de Saint-Nicolas, la mairie prend en charge les chocolats pour les enfants, les cadeaux de classe sont pris sur la coopérative scolaire.

. L'APEG offre un spectacle aux enfants, il aura lieu le vendredi 15 décembre (matin) à la salle des sports (Compagnie bulle de rêve). Le trajet se fera à pied.

. Une sortie au Citéa de Toul est envisagée, le cinéma doit recontacter l'école quand elle connaîtra ses disponibilités. Le film envisagé est « Colère et compagnie » : 5 courts métrages sur les émotions. La coopérative scolaire et l'Apeg financeront les entrées au cinéma, la mairie finance le transport en bus.

. La sortie de fin d'année est envisagée au parc de Sainte-Croix à Rhodes. La formule entrée au parc+ safari-train s'élève à 13,50 euros par enfant. Il s'agit d'une sortie « facultative » car elle déborde du temps scolaire mais nous n'avons pas encore déterminé la participation qui sera demandée aux parents et à l'Apeg. Le transport en bus est pris en charge par la mairie.

. Une exposition des productions d'arts visuels est prévue le vendredi 28 juin à partir de 16h30. Elle concerne les 4 classes de l'école.

Les parents élus souhaiteraient l'organisation d'un spectacle suivi d'une kermesse mais l'équipe enseignante a choisi en conseil des maîtres, pour cette année, d'organiser une exposition de productions d'arts réalisées tout au long de l'année, par les 4 classes de l'école.

. Une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire pour les GS par l'infirmière scolaire est prévue (date à prévoir au troisième trimestre).

7. Sécurité, exercices incendie et confinement

Exercices sécurité :

→ Chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser des exercices de sécurité, selon le calendrier suivant :

	1 ^{er} exercice	2 ^{ème} exercice
Incendie	Avant le 30/09/2023	A réaliser dans le courant de l'année (périodes 3, 4 ou 5)
Attentat/intrusion	Avant le 20/10/2023	A réaliser dans le courant de l'année si la situation le nécessite.
Risques majeurs	Avant le 22/12/2023	

Plusieurs sonneries selon le cas :

. Exercice incendie : vendredi 29 septembre. Elèves et enseignants prévenus. Evacuation en 2 minutes 44 secondes. Mr Lanois (agent communal) était présent.

Scénario : un feu se déclare dans la cuisine. Le point de rassemblement se trouve sous le préau pour les 4 classes.

. Boitier Agylus : 4 sonneries différentes, une télécommande a été fixée dans chaque classe.

. Un exercice risques majeurs était prévu le vendredi 20 octobre mais a dû être reporté suite à l'actualité dramatique du 13 octobre.

8. Réponses aux questions posées par les parents à la mairie lors du troisième conseil d'école 2022-2023

. Demandes des parents concernant la mairie :

1. Serait-il possible d'avoir plus de flexibilité pour l'inscription à la cantine et à la garderie ? Les formules 2 ou 4 jours ne sont pas pertinentes. Il faudrait à minima rajouter une formule de 3 jours.
2. Les repas à la cantine sont-ils facturés les jours de sortie scolaire avec pique-nique ? (Si c'est le cas, ces sorties sont prévues en avance et la restauration ne devrait pas être facturée car les repas non commandés)
3. Un accès à la garderie serait-il possible par le square des moissons ? Il suffirait de rajouter un portail à la place du grillage existant. Cela éviterait le passage par les jeux ou par l'herbe pour y accéder.

Réponses mairie (mail du 19 juillet 2023) :

En premier lieu, le demi-forfait de 2 jours laisse d'ores et déjà la possibilité aux parents de choisir les jours de la semaine où les enfants se rendront aux services périscolaires. Il n'est pas envisageable pour l'organisation des services de procéder à la mise en place d'un forfait supplémentaire. La mise en place d'un nouveau forfait induirait un coût supplémentaire pour les parents. Enfin, l'agrandissement du pavillon des petits gourmets a permis d'accroître le nombre d'inscription, et ce sont 47 enfants qui sont inscrits pour la rentrée 2023/2024 (passant de 30 à 47 en peu de temps).

La question relative au règlement des repas lors des sorties scolaires est légitime. Néanmoins, les repas sont commandés une semaine à l'avance et le jeudi avant midi auprès du syndicat mixte du Grand Toulousain. L'école maternelle n'informe pas les services administratifs des sorties programmées tout au long de l'année, le règlement des services de la cantine précise que la seule exclusion possible pour non paiement est pour maladie sur présentation d'un justificatif médical.

L'école précise qu'elle prévient toujours en cas de sortie incluant la pause de midi, plusieurs semaines avant (mail du 2 mai pour des sorties le 22 mai et 5 juin).

Enfin, nous ne pouvons donner une suite favorable à la demande d'un accès supplémentaire par le square de moisson. Pour des problématiques sécuritaires et de surveillance, ouvrir un portail à la place du grillage existant expose les enfants à des risques supplémentaires, et dans le cadre du plan Vigipirate, toutes les règles d'accès et de sorties des établissements scolaires sont surveillées. En outre, il n'y a aucune place de stationnement possible sur le square de la Moisson (lorsque l'on sait que nombre de parents viennent récupérer leurs enfants en voiture) et le chemin d'accès au bâtiment préfabriqué est totalement goudronné.

Mr Arnould et Mme Fritsch-Chartreux expliquent qu'une formule plus souple pour la cantine n'est pas possible.